



Association RETRO KART FRANCE

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'association « RETROKART FRANCE » du 13 mars 2021

L'assemblée générale s'est déroulée le 13 mars 2021 à 10 h 00 à la salle du restaurant du circuit de karting de Laval .

Présents: *Comité directeur / Bureau*

Président : Gérard PREUSS
Secrétaire : Joël POINTEL
Membre : Jean HERRY
Membre : Philippe de MAUTOR
Membre : Philippe RADET

Membres RETROKART

25 membres et 4 sympathisants étaient présents.

Excusés: *Comité directeur / Bureau*

Trésorier : Jean-Pierre BACONNET
Secrétaire adjoint : Pascal BEAULIEU
Membres RETROKART

72 membres ont répondu à l'invitation par courrier, téléphone ou courriel.

ORDRE DU JOUR

- Rapport des activités 2020
- Rapport financier 2020
- Programme 2021
- Renouvellement du comité directeur
- Renouvellement des statuts
- Adhésions
- Questions diverses

1) RAPPORT DES ACTIVITES 2020

Ouverture de l'Assemblée générale par Gérard PREUSS.

Gérard présente un bilan mitigé mais satisfaisant de l'année 2020 tant au niveau des adhésions que du nombre des manifestations, démonstrations, entraînements ainsi que des participations lors de ces différents évènements.

Le PV accepté de l'Assemblée Générale 2019 du 22 février 2020 ainsi que les comptes de l'association sont à la disposition des membres présents à l'assemblée générale. Il est aussi disponible sur le site internet de RETROKART FRANCE. Il est validé.

- Adhérents

Le nombre d'adhérents de 2020 est de 92 avec toujours la même répartition géographique : Bretagne/Pays de la Loire, Normandie, Centre, Alsace et une tendance maintenue dans la région PACA.

- Participation à divers évènements

Pour ce qui concerne les démonstrations, les entraînements et HISTORI'KART, ils se font conjointement avec la formule 20000, dont Romane DIDER est la promotrice.

- Ancenis les 19 et 20 septembre avec 40 participants. La manifestation d'Ancenis a été dédiée à la mémoire de Gilbert Guyader qui nous a quittés le 29 décembre 2019. Son épouse Marie-Claire nous a honorés de sa présence.

- Entraînement au Creusot le 20 septembre

Une remarque à faire concernant l'organisation à la même date de l'entraînement au Creusot. Il est à déplorer une polémique à propos de l'organisateur du Creusot via les réseaux sociaux. Dans le meilleur des cas seulement 2 participants du Creusot auraient pu participer à la manifestation et pas un de plus.

- Anneville les 3 et 4 octobre avec 35 participants.

- Mirecourt les 5 et 6 septembre.

- Saint Pierre sur Dives les 17 et 18 octobre.

Pour revenir sur l'HISTORI'KART pas de possibilité de faire des comparaisons avec les années précédentes.

Le podium se compose de Vincent RADET, Olivier MUNAUX et Antoine de MAUTOR.

Joël POINTEL tient à remercier les personnes bénévoles qui se sont impliquées ainsi que celles qui ont apporté leur soutien au fonctionnement des manifestations de l'année 2020, en particulier: Antoine de MAUTOR pour le travail qu'il réalise avec le traitement des données de régularité, Béatrice RADET pour la gestion de la manifestation d'Anneville, Jean-Pierre Baconnet et Pascal Beaulieu pour l'organisation d'Ancenis, Micheline Bœuf pour son implication dans l'organisation d'entraînements dans le sud de la France, Frédéric BOUDOT pour son organisation au Creusot, Jeremy CHAMBONNET et Didier GEORGEL pour leur travail au niveau du site internet et de la documentation et à féliciter Vincent RADET pour sa deuxième victoire à la Coupe de France HISTORI'KART.

Il est important de citer et remercier nos partenaires, Jean-Pierre Morel, Sodikart/Itaka.

2) RAPPORT FINANCIER 2020

Du fait du covid le trésorier n'a pas pu assister à l'assemblée générale. Les informations transmises font état d'un solde de 4899.56 € au 31/12/2019 et de 6326.85 € au 31/12/2020.

Les principaux postes de recettes sont :

- o Les adhésions.
- o La quote-part sur les inscriptions de l'HISTORI'KART.
- o Les ventes diverses.
- o Ainsi que des dons non valorisés de Jean-Pierre Morel, Sodikart/Itaka.

Les principaux postes de dépenses sont :

- o Les frais de secrétariat.
- o Les frais bancaires.
- o Les frais de réception.
- o Les frais de déplacements.
- o Les achats liés à la communication et à la présentation.
- o La dotation HISTORI'KART.
- o La location salle réunion.

Prévisions budgétaires 2021 :

- o Provision hébergement site internet (environ 80,00 €).
- o Dotation HISTORI'KART 2021.
- o Abonnement mailing gmail.com (20 €).

Etat du patrimoine de RETROKART France au 31/12/2020.

- o 3 Barnums.
- o 2 glacières.
- o 6 banderoles.
- o 4 oriflammes.
- o 2 PC portables.
- o 2 imprimantes.

3) PROGRAMME 2021

a) Programme de démonstrations et d'expositions.

Le calendrier provisoire 2021 est disponible sur le site internet.

Salons/expositions :

Aucun

Trophée de France HISTORI'KART.

Sens : les 26 et 27 juin.

Saint Pierre sur Dives : les 17 et 18 juillet.

Laval : les 4 et 5 septembre.

Autres

Mirecourt : les 22 et 23 mai (organisation KMO).

«Le Mans Classic» du 2 au 4 juillet (organisation ACO).

Entraînements :

Marcillat en Combrailles les 10 et 11 avril.

Martigues le samedi 15 juin.
Le Creusot le 26 septembre.

Etranger :
Jesolo (Italie) début octobre ?

Encourager les journées de type entraînement tels que Martigues, Le Creusot et le projet à Mortain (50)

b) Internet

Mise en place d'une documentation par Didier GEORGEL et Jeremy CHAMBONNET.

Merci à Jeremy Chambonnet (administrateur) et à Didier GEORGEL pour le travail qu'ils réalisent.

Les mots de passe pour l'accès au site de RETROKART France sont inchangés,

c) Inscriptions à l'HISTORI'KART

- o Inscription par le biais du site «hello asso» ou par le document habituel.

4) RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur n'a pas pu se réunir en 2020 comme il le fait habituellement en fin d'année. L'ensemble du comité directeur étant démissionnaire un nouveau vote a lieu.

Les candidats sont :

- o Philippe de MAUTOR
- o Jean HERRY
- o Bernard LEMAITRE
- o Fabrice MANGUIN
- o Jean-Jacques RAVENEAU
- o Christine LECORNU
- o Béatrice RADET
- o Philippe RADET
- o Joël POINTEL
- o Gérard PREUSS

40 procurations ont été communiquées.

L'assemblée générale vote la composition du comité directeur :

- o Gérard PREUSS 68 voix
- o Jean HERRY 68 voix
- o Philippe RADET 68 voix
- o Philippe de MAUTOR 68 voix
- o Christine LECORNU 68 voix
- o Béatrice RADET 68 voix
- o Jean-Jacques RAVENEAU 68 voix
- o Fabrice MANGUIN 68 voix
- o Bernard LEMAITRE 68 voix
- o Joël POINTEL 68 voix

Le comité directeur : composition du bureau :

Président : Gérard PREUSS
Secrétaire : Joël POINTEL
Trésorière : Béatrice RADET

Les tâches concernant le fonctionnement et l'organisation seront réparties aux différents membres du comité directeur.

Christine LECORNU assistera le secrétaire ainsi que Antoine de MAUTOR dans la tâche de gestion de la manifestation.

Du fait de la démission de Jean-Pierre Baconnet, l'adresse de RETROKART FRANCE change. L'assemblée générale approuve l'adresse de l'association à main levée.

RETROKART France
2 rue de Keramzec
56260 LARMOR PLAGE

5) RENOUELEMENT DES STATUTS

Modification des statuts et précisement de l'article 7 du titre I à savoir suppression de : «Le RETROKART FRANCE» est une section représentant le kart historique rattachée à l'association sportive de karting de Nantes qui est, aussi, interlocuteur auprès des fédérations représentatives du mouvement karting en France».

Vote à main levée : Approbation de l'ensemble des membres présents toutefois le risque de perdre la légitimité au niveau de la fédération pose problème. La question sera évoquée en réunion du comité directeur.

6) ADHESIONS

La cotisation 2021 est maintenue à 25,00 Euros.

L'adhésion peut se faire directement par le site Helloasso, mais l'adhésion classique restera disponible.

Report de la cotisation 2020 sur 2021 du fait du contexte particulier lié à la covid.

Vote à main levée : Approbation de l'assemblée générale mais afin d'éviter de fragiliser les comptes de l'association, les membres ayant cotisé en 2020, s'ils le veulent, peuvent participer, en faisant un don ou en prenant une cotisation de solidarité en 2021. La souscription peut se faire à partir du site de RETROKART et du lien avec «Helloasso» ou en utilisant le format papier habituel. Un mail sera envoyé à tous les membres 2020.

7) QUESTIONS DIVERSES

○ Licence KART HISTORIQUE :

- La licence spécifique est au tarif de 41,00 € hors cotisation club. Le matériel utilisé devra correspondre aux classes définies par la FFSA ou CIK-FIA.

○ Participation à des manifestations à l'étranger (hors Jesolo et super coupe CIK/FIA)

- Participation dans les pays limitrophes : autorisation de l'ASN

○ Mise à disposition par RETROKART :

- Pour la pratique
 - Pousse kart
 - Démarreur externe
- Pour les présentations/salons
 - Oriflammes
 - Une vidéo
 - Flyers

○ Refabrication de pièces :

- Fonderie (il y a une possibilité pour des petits travaux de fonderie aluminium ou alliages). Blaise Visonneau est notre correspondant. Des jantes alu avant Vacquand et TIP TOP, des couvercles de valves DAP formule K, des moyeux 3 points arrières, colliers de platine Tecno, Jante arrière Mac Culloch ainsi que des platines de Komet K77 ont été réalisés.
- Pochettes de joints papier Parilla TT22, TG14 etc (10.00 €). A voir avec Blaise VISONNEAU qui mettra en relation avec la personne qui les réalise.

○ Conduite à tenir sur les circuits (Référence au règlement sportif du karting FFSA)

- Démarrage des moteurs absolument interdit.
- Tapis de sol toujours disponibles aux membres de RETROKART à un tarif préférentiel.

○ Questions/Remarques :

- Question de Frédéric BOUDOT :

*En complément, je souhaite soumettre le point technique suivant à l'AG :
Autoriser les nasseau Panel en fibre sur les karts des années 80.*

Cela a existé et était autorisé (mais non obligatoire) dans les années 80. A titre d'exemple, j'ai mis en pièces jointes 4 photos d'époque trouvées sur le net

Le règlement actuel autorise bien les pontons fibre sur les Formules K d'époque. Pourquoi pas les nasseau panel.

Au besoin, préciser que ce doit être en fibre et correspondre à l'époque du kart (les Anglais disent "must be period").

C'est autorisé en Italie, Allemagne et Angleterre. Ce serait sympa d'être homogène en France.

Pouvez vous présenter ma demande en questions diverses en espérant qu'elle soit acceptée.

Une réponse sera donnée à Frédéric par le président

- Question de Bernard CHRETIEN :

Si des impératifs techniques sont imposés pour participer aux rencontres rétro kart France, un règlement précis doit être établi à l'avance afin de ne pas pénaliser un kart qui ne pourra pas tourner lors de la manifestation ! C'est sûr que la sécurité doit être un point primordial mais aussi ne pas nuire à l'esprit du kart rétro qui doit mettre en valeur le kart ancien, ou l'esprit ne doit pas être de vouloir faire le meilleur chrono mais plutôt de présenter du matériel d'époque dans la conformité de l'époque. Mettent en valeur le patrimoine historique du karting.

Pour que la sécurité soit un point primordial les participants doivent y contribuer :

Ne pas doubler sous les drapeaux jaunes, ne pas doubler quand il n'y a pas la place, ne pas fermer la porte..... Comme certains le font !!

D'autre part serait-il possible de lancer une fabrication de segments en "L" qui sont pratiquement introuvables .

Une réponse sera donnée à Bernard par le secrétaire

Questions émises par l'assemblée générale :

- Organiser les groupes à partir des temps retenus dans la séance de test des transpondeurs → sera testé lors de la première à Sens.

- Présence de pousseurs et de pousse kart dans les endroits stratégiques → semble difficile à mettre en œuvre.

- Indication de la température moteur sur les types à refroidissement liquide → déjà prévu dans le règlement 2020.

- Attribution de points : attribuer au minimum 1 point aux participants n'entrant pas dans le classement de façon à ce qu'ils apparaissent dans la feuille de résultats → sera mis en application à partir de cette année.

Fait à Lanester le 20 mars 2021

Gérard PREUSS
Président

Joël POINTEL
Secrétaire